

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : _____ Dossier complet le : _____ N° d'enregistrement : _____

1. Intitulé du projet

Programme de travaux de lutte contre les inondations dans le cadre du PAPI de la Haute Zorn

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom **TRAUTMANN** Prénom **Juliette**

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale **SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT ALSACE-MOSELLE**

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale **HOMMEL Denis - Président du SDEA Alsace - Moselle**

RCS / SIRET **| 2 | 5 | 6 | | 7 | 0 | 1 | | 1 | 5 | 2 | | 0 | 0 | 0 | 2 | 5 |** Forme juridique **SYNDICAT MIXTE**

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
21.a)	Barrages de classe C au sens art. R.214-112 du code de l'env. Rubrique 3.2.5.0 de la nomenclature IOTA
21. e) 21.f)	Systèmes d'endiguement de classe C au sens art. R. 562-13 du code de l'env. Aménagement(s) hydraulique(s) au sens de l' art. R. 562-18 du code de l'env. Rubrique 3.2.6.0 de la nomenclature IOTA

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Ouvrages de lutte contre les inondations - pluie hivernale - niveau de protection trentennal:
 **Volet ralentissement dynamique : création de 7 retenues (6 sur la Zinsel du Sud et 1 sur le Nesselbach)
 =>digues en terre implantées au travers du lit majeur du cours d'eau
 (corps en remblai, pertuis régulateur, déversoir de sécurité, etc.)
 **Volet protection rapprochée : la mise en place de digues et murs de protections rapprochées
 pour les communes riveraines de la Zorn (Saverne, Monswiller, Steinbourg, Dettwiller)
 et du Mosselbach (Otterswiller)
 =>endiguements fixes par digues en remblais ou murs bétons.
 ponctuellement mise en place de dispositifs amovibles types batardeaux
 pour obstruer de petites ouvertures permettant accès / entretien.

Ouvrage de lutte contre les inondations - épisode orageux - protection centennale:
 **Ouvrage de rétention sur le Woograbben - remblai

4.2 Objectifs du projet

Objectifs de ce projet: protéger les enjeux situés dans le périmètre du PAPI Haute Zorn contre les inondations en ciblant les crues
Ce programme inclut :

**l'aménagement d'ouvrages de ralentissement dynamique en amont, dans la vallée de la Zinsel du Sud, permettant de réduire sensiblement l'aléa sur les communes de ce cours d'eau ainsi que sur Dettwiller, actuellement la commune la plus vulnérable aux inondations dans le périmètre d'étude ;

**l'aménagement de protections rapprochées sur les communes de la Zorn.

Compte tenu de l'étroitesse de la vallée de la Zorn et de la présence d'enjeux, la stratégie de ralentissement dynamique n'a pas pu être proposée pour les communes riveraines de la Zorn. Dans le cas de Dettwiller, le ralentissement dynamique seul ne permettant pas une protection totale des protections rapprochées sont également prévues.

La commune de Dossenheim-sur-Zinsel est non seulement vulnérable aux crues de la Zinsel-duSud, mais également à des inondations générées par le ruisseau du Wooggraben.

La réalisation d'un ouvrage de rétention des crues du Wooggraben permettant de compléter la protection de Dossenheim-sur-Zinsel contre les

phénomènes orageux générant des débordements du ruisseau est également prévue.

Au vu de la fréquence des inondations potentielles sur ce versant, il a été retenu l'aménagement d'un ouvrage de rétention dimensionné pour stocker un évènement centennal.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Installation de chantier:

-> Etats des lieux, débroussaillage, défrichage

Travaux de terrassement et de Génie civil:

-> Décapage, ouvrage béton, ouvrage en remblai, création de chemin de pied (entretien), reprise de chemin, réalisation deversoi
protection crête et talus, ouvrages de vidange

-> dérivation provisoire du cours d'eau

Finition:

-> Remise en état des sites, enherbement, recouvrement par terre végétale

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

-Elaboration, mise à disposition et actualisation du dossier de l'ouvrage

-Mise en place du plan d'entretien des ouvrages

- Mise en place d'un dispositif de surveillance des ouvrages

- Rédaction des consignes écrites

- Réalisation des visites techniques approfondies demandées

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation au titre de la Loi sur l'Eau
 DUP/DIG
 Autorisation de défrichement
 Dérogation espèces protégées
 Evaluation des incidences Natura 2000

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Nbre de retenues programme ralentissement dynamique Zinsel du Sud (Q30)	7 retenues yc Z16 existante
Volume de rétention total Zinsel du Sud (Q30)	1 186 220 m3
Longueur ouvrage RD (Q30) (resp. Z4, Z6, Z8, Z10, Z14, Z16)	128,114,64,149,191,467,535 (m)
Hmax en lit majeur (resp. Z4, Z6, Z8, Z10, Z14, Z16)	2.65,1.85,2.9,1.8,2.2,2.8,2.5 (m)
Longueur protection rapprochée (Q30) (resp. SAV, STEIN, DETT, MONS, OTT)	430,1870,760,1585 (m)
Hauteur max protection rapprochée (Q30) (resp. SAV, STEIN, DETT, MONS, OTT)	1,2.60,1.9,1.15
Nombre de retenues Q100	1
Volume rétention Q100	18 150 m3

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
 d'implantation

Coordonnées géographiques¹ Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

VOLET PROTECTIONS RAPPROCHEES (Q30):
 Saverne, Steinbourg,
 Dettwiller, Monswiller,
 Otterswiller

VOLET RALENTISSEMENT DYNAMIQUE (Q30):
 Eschbourg, Saint-Jean-Saverne,
 Eckartswiller, Dossenheim-sur-Zinsel,
 Neuwiller-les-Saverne,
 Ernolsheim-les-Saverne,
 Hattmatt, Steinbourg

- VOLET RD (Q100):
 Dossenheim-sur-Zinsel

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

L'ouvrage de rétention Z16 est un ouvrage en remblai existant sur lequel il est prévu la réalisation de deux déversoirs de sécurité. Ouvrage écrêteur réalisé en 1977. Arrêté préfectoral portant prescriptions complémentaires relatives à la sécurité du barrage sur la Zinsel du Sud à Steinbourg du 9 mars 2009 .

L'endiguement amont de Steinbourg se fera par reprise/confortement de la digue existante de Neumatt: classe C au sens de l'article R 214-112 du code de l'environnement Arrêté préfectoral portant prescriptions complémentaires relatives à la sécurité de la digue existante en rive droite de la Zorn à Steinbourg du 30 septemb

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF I: Id.420030035 Forêts des plateaux gréseux des Vosges du Nord ZNIEFF I: Id.420030031 Ensemble prairial, à Dossenheim-sur-Zinsel et Bouxwiller ZNIEFF I: Id. 420030279 Vallée de la Zinsel du Sud, de Hattmatt à sa confluence avec la Zinsel ZNIEFF II: Id. 420007051 Paysage de collines avec vergers du Pays de Hanau ZNIEFF II: Id. 420007052 Vallée de la basse Zorn et de ses affluents
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Naturel Régional des Vosges du Nord
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Je ne sais pas
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI ZOrn et Landgraben approuvé 26 août 2010
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR4201799 Vosges du Nord, les ouvrages de ralentissement dynamique Z4, Z5, Z6, Z8, Z10 sont projetés dans le site N2000. Z14 et Z16 situées à l'aval, pas de rétention située à l'amont.
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A proximité du site classé: Terrain dit de La Rondelle Situé à 900m à l'aval des ouvrages projetés à Monswiller Situé à 630m à l'amont des ouvrages projetés à Dettwiller

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	utilisation de matériau de remblai type A1/A2, gisement hors site
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans emprise des ouvrages: destruction habitats Hors emprise, la surinondation peut renforcer caractère humide du milieu Défrichement Sites d'implantation sélectionnés au regard de l'inventaire faune-flore réalisé en 2016. Ouvrage de régulation conçu de manière à assurer continuité écologique et limiter la zone d'ombre
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cet impact potentiel n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation Seul un inventaire faune-flore a été fait à ce stade du projet

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Axe Zinsel du Sud: milieux agricoles et forestiers => consommation de 16961m² Axe Zorn: milieux urbains et agricoles => consommation non encore évaluée Axe Woograben: milieux agricoles => Consommation de 2000m²</p> <p>Consommation = emprise des ouvrages Protocole d'indemnisation des préjudices agricoles prévu</p>
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Transport marchandises dangereuses
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque inondation Risque mouvement de terrain Risque sismique
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Volonté d'optimiser l'intégration paysagère des ouvrages. Concernant le volet ralentissement dynamique, il est projeté de recouvrir l'ensemble des talus de terres végétales ensemencées y compris les matelas gabion au niveau de la crête de digues et du deversoir de sécurité
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Diminution de la surface agricole au niveau des emprises directes des ouvrages. Dans les zones faisant l'objet d'un transfert d'exposition, des contraintes d'usage liées aux limitations d'usage ou d'activités pour que ceux-ci restent compatibles avec le bon fonctionnement de l'aména Dans les deux cas, ces préjudices seront pris en compte dans le cadre de l'application du protocole général d'indemnisation des préjudices agricoles engendrés dans le cadre de la gestion du risque inondation

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Ouvrages projetés => vocation de protéger les personnes et les biens
 Le principe de non aggravation de la situation actuelle est appliqué, la conception des aménagements et notamment celle des rétentions est prévue de manière à ne pas impacter les enjeux existants.
 Pistes de mesures d'évitement et de réduction (Cf. Analyse de l'Etat initial des milieux naturels, SINBIO 2016)
 Mesures d'évitement :
 Limiter le dérangement des espèces en période travaux via un choix adapté de la période de travaux
 Adaptation du calendrier des coupes d'arbres à la phénologie des chiroptères, à l'avifaune
 Mesures de réduction :
 Inspection pour s'assurer d'absence de faune au moment des travaux (abattage)
 Pose de dispositif anti-retour
 Mise en place clôture métallique de protection pour les amphibiens
 Mesures particulières de conception des sorties d'ouvrages pour le Gomphe serpentif

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet a un impact au niveau des surfaces dans l'emprise des ouvrages projetés, mais néanmoins l'incidence du ralentissement dynamique va tendre vers l'accentuation du caractère humide du fond de vallée.
 Ce projet est soumis à autorisation environnementale puisque soumis à Loi sur l'Eau, à autorisation de dérogation d'espèces protégées, à autorisation de défrichement et devra réaliser une évaluation d'incidence Natura 2000.
 Au regard de l'ensemble de ces autorisations à obtenir, le volet environnementale sera largement évalué et pris en compte, une évaluation environnementale ne paraît pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Rapport avant projet (version de février 2018 non validée) : Travaux de lutte contre les inondations dans le cadre du PAPI de la Haute Zorn MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE Volet Protections rapprochées sur la Zorn (1/3) Volet Ralentissement dynamique de la Zinsel du Sud (2/3) Volet Restauration écologique (3/3) Rapport de l'analyse de l'état initial des milieux naturels (SINBIO, 2016)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Schiltigheim

le, 30 avril 2018

Signature



